



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Exploiter le plein potentiel du Montréal universitaire

Mémoire présenté à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

4 mai 2017

Table des matières

Préambule	3
Contexte	3
Introduction	4
I – Exercer un leadership fort dans la valorisation et la promotion des universités montréalaises.....	5
II – Mettre l’expertise universitaire à contribution dans le développement de la ville et le développement local	7
2.1 Faire de Montréal un « laboratoire vivant » d’innovation.....	7
2.2 Mettre l’expertise des universités au profit de la Ville et de ses citoyens.....	8
2.3 Mettre l’expertise des universités au service des entreprises	8
III – Accroître l’attraction et la rétention des étudiants internationaux.....	9
IV – Miser sur la contribution des universités aux grappes métropolitaines	10
Conclusion	13
Synthèse des recommandations	14

Préambule

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la Chambre) compte plus de 7 000 membres. Elle a pour mission d'être la voix du milieu des affaires montréalais et d'agir pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Elle s'engage dans des secteurs clés du développement économique en prônant une philosophie d'action axée sur l'engagement, la crédibilité, la proactivité, la collaboration et l'avant-gardisme. La Chambre offre également une gamme de services spécialisés aux particuliers et aux entreprises de toutes tailles afin de les appuyer dans leur croissance ici et à l'international.

Contexte

Depuis toujours, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée est essentiel à la création d'organisations privées et publiques et de leur croissance. La Chambre a à son actif de nombreuses réalisations depuis sa fondation il y a près de deux cents ans. C'est d'ailleurs elle qui est à l'origine de la création des HEC et qui nomme, encore aujourd'hui, deux des administrateurs de l'établissement.

À l'heure actuelle, face à l'évolution de plus en plus rapide des technologies laissant entrevoir une quatrième révolution industrielle, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée devient l'un des plus importants facteurs de pérennité et de compétitivité des entreprises. La concurrence vive que se livrent les entreprises et les différentes villes pour attirer des travailleurs ne représente qu'un exemple parmi tant d'autres de l'importance accordée à la main-d'œuvre dans le soutien à la croissance et au développement économique. Une étude de la Chambre a d'ailleurs démontré que près de 62 % des entreprises considèrent l'accès à une main-d'œuvre qualifiée comme le principal atout pour accroître leurs activités dans la région de Montréal. Or, dans un contexte de vieillissement de la population et de diminution du taux d'activité, l'accès aux talents constitue une préoccupation importante pour le milieu des affaires de la région métropolitaine de Montréal. C'est pourquoi les entreprises accordent à l'enseignement supérieur une importance stratégique prioritaire depuis plusieurs décennies.

La Chambre estime que nos établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle de premier plan pour le développement économique de la métropole. Nos universités offrent un enseignement de très grande qualité et se classent très bien dans les palmarès internationaux. Outre cette excellence universitaire, Montréal détient le statut enviable de « meilleure ville universitaire au monde » selon le palmarès 2017 de l'Institut Quacquarelli Symonds.

Signe des temps, nous avons assisté au cours des dernières années à une mobilisation généralisée du milieu des affaires en faveur de nos établissements d'enseignement. À l'automne 2016, la Chambre publiait, en collaboration avec Montréal International, une étude sur la contribution des universités de la région de Montréal à l'économie du Québec. Cette étude faisait ressortir l'énorme impact structurant de nos établissements d'enseignement supérieur sur l'innovation, la création d'entreprises et la prospérité de la métropole. Dans cette étude, nous soulignons toutefois notre faible taux de diplomation universitaire et de rétention des étudiants internationaux, ainsi que notre difficulté à commercialiser les innovations issues des universités. L'étude confirmait, si besoin était, le lien direct existant entre ce faible taux de diplomation et la faiblesse relative de notre PIB par habitant.

Devant l'importance du rôle de nos universités pour la prospérité de notre collectivité, la Chambre salue l'annonce de la Ville en mars 2017 de tenir une consultation sur l'optimisation du potentiel de développement économique et d'innovation des établissements d'enseignement supérieur montréalais.

Ce mémoire, soumis à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation de la Ville de Montréal, présente les recommandations de la Chambre à ce sujet.

Introduction

Montréal est la capitale universitaire du Canada. Avec ses 11 établissements universitaires fréquentés par plus de 170 000 étudiants, elle accueille plus d'étudiants universitaires que n'importe quelle autre ville canadienne et se classe au deuxième rang des métropoles d'Amérique du Nord en termes d'étudiants universitaires par habitant¹. De plus, les universités montréalaises engagent à elles seules plus de 27 % des dépenses en R-D de l'ensemble du Québec². Ces facteurs, conjugués à la qualité de vie qui fait la réputation de la ville, ont permis à Montréal d'être nommée meilleure ville universitaire au monde dans le dernier classement de l'Institut Quacquarelli Symonds (QS). Il s'agit d'une position avantageuse, puisqu'une étude réalisée par la Chambre en collaboration avec Montréal International a établi une corrélation forte entre le pourcentage de diplômés d'une société et le PIB par habitant. Par ailleurs, le taux de chômage est systématiquement plus faible chez les diplômés universitaires³.

Il est indéniable que nos universités réussissent bien. Toutefois, nous sommes loin d'en tirer le plein potentiel.

Au niveau économique, il existe encore un écart important entre la proportion de diplômés universitaires dans la RMR de Montréal et celle que nous trouvons dans les autres grandes métropoles canadiennes et internationales. De plus, selon l'OCDE, les citoyens qui détiennent un diplôme sont malheureusement encore trop souvent surqualifiés pour les emplois offerts à Montréal⁴. Ce sous-rendement fait qu'il est plus difficile d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, c'est-à-dire de retenir ici une proportion plus grande des étudiants formés dans nos universités.

Sur le plan de l'innovation, le nombre de brevets enregistrés à Montréal est faible et trop peu d'entreprises sont créées à la suite d'une innovation survenue dans nos universités. Ainsi, seulement 9 % des brevets enregistrés à Montréal qui sont détenus par les établissements d'enseignement supérieur montréalais⁵.

Le récent couronnement de Montréal comme meilleure ville universitaire au monde témoigne du potentiel énorme de notre écosystème d'enseignement et devrait contribuer à faire rayonner la ville et à attirer des talents ici. Cependant, la métropole ne peut se permettre de simplement attendre les résultats probables qui découleront de cette reconnaissance. Elle se doit d'être proactive afin de relever les défis auxquels le secteur fait face. Si la Ville n'a que peu d'emprise sur certains leviers stratégiques (par ex., le financement des universités), il n'en demeure pas moins qu'elle peut jouer un rôle essentiel pour mobiliser l'ensemble des acteurs autour de cet enjeu, notamment en valorisant le rôle des universités, en facilitant leur participation à l'économie locale et en contribuant à la création d'un environnement d'affaires prêt à intégrer rapidement les étudiants formés.

¹ Montréal International, *Pourquoi choisir Montréal?*, [En ligne : <http://www.montrealinternational.com/organisations-internationales/pourquoi-choisir-montreal/>].

² Chambre de commerce du Montréal métropolitain, *Les universités, moteurs de création de richesse pour le Québec et sa métropole*, octobre 2016.

³ *Ibid.*

⁴ OCDE, *Montréal, métropole de talent : pistes d'action pour améliorer l'emploi, l'innovation et les compétences*, Éditions OCDE, Paris, 2016.

⁵ Institut de la statistique du Québec, Nombre de brevets octroyés par l'USPTO selon le secteur titulaire, régions administratives, 1980 à 2012, [En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/science-technologie-innovation/brevets/pi_secteur_ra.htm].

I – Exercer un leadership fort dans la valorisation et la promotion des universités montréalaises

Le recteur de l'UQAM soulignait récemment « qu'en moins de 50 ans, Montréal est passée de la ville aux 100 clochers à la ville aux 11 universités et grandes écoles spécialisées⁶ ». Montréal est devenue sans contredit une métropole universitaire de calibre mondial. Il est essentiel que cette réalité transparaisse dans le discours des différents ordres de gouvernement. Avec 41 000 emplois directs et des dépenses de l'ordre de 4,3 milliards de dollars⁷, nos universités représentent un élément caractéristique de la métropole du Québec et leur apport doit être souligné au même titre que nos autres secteurs économiques porteurs de croissance.

L'adoption d'un discours positif au sein de l'ensemble de la société passe entre autres par la valorisation du savoir et la contribution directe et indirecte des universités à la croissance économique de la métropole et du Québec.

Comme le soulignait l'étude que nous avons produite l'automne dernier sur l'apport des universités de la région de Montréal à l'économie du Québec, les universités contribuent à notre richesse collective de manière significative, puisqu'elles contribuent à augmenter le PIB de la région métropolitaine de 22,7 milliards de dollars, soit une 12,1% du PIB. Cette création de richesse s'opère principalement sur deux fronts.

Premièrement, en augmentant le niveau d'éducation d'une importante partie de notre population, les entreprises et les organisations sont en mesure d'embaucher une main-d'œuvre hautement qualifiée et ainsi de hausser le niveau de productivité de notre économie. D'ailleurs, les régions métropolitaines qui affichent les PIB par habitant les plus élevés sont également celles où le niveau de scolarité est le plus élevé⁸. De plus, nous avons constaté qu'au cours des quinze dernières années dans la région métropolitaine de Montréal, le nombre d'emplois n'a augmenté significativement que chez les personnes détenant un diplôme d'études postsecondaires, et que le taux de chômage est nettement moins élevé chez les personnes hautement qualifiées.

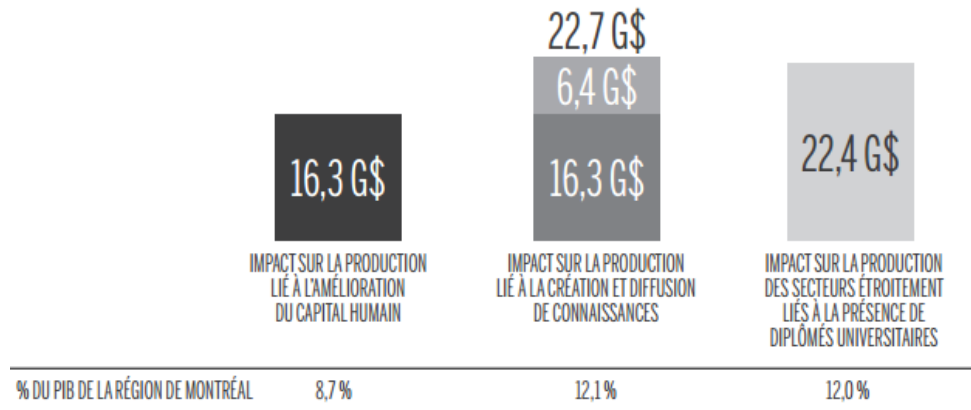
Deuxièmement, les universités apportent une contribution importante à la R-D réalisée dans la province et sont donc des composantes clés des systèmes d'innovation de notre économie et de nos secteurs de pointe.

⁶ Robert Proulx, *Penser, transformer, réinventer Montréal*, allocution prononcée devant le Cercle canadien de Montréal, 24 mars 2014.

⁷ Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Montréal International, *op. cit.*

⁸ *Ibid.*

Contribution des diplômés universitaires de la région métropolitaine de Montréal à l'augmentation de la production sur le territoire

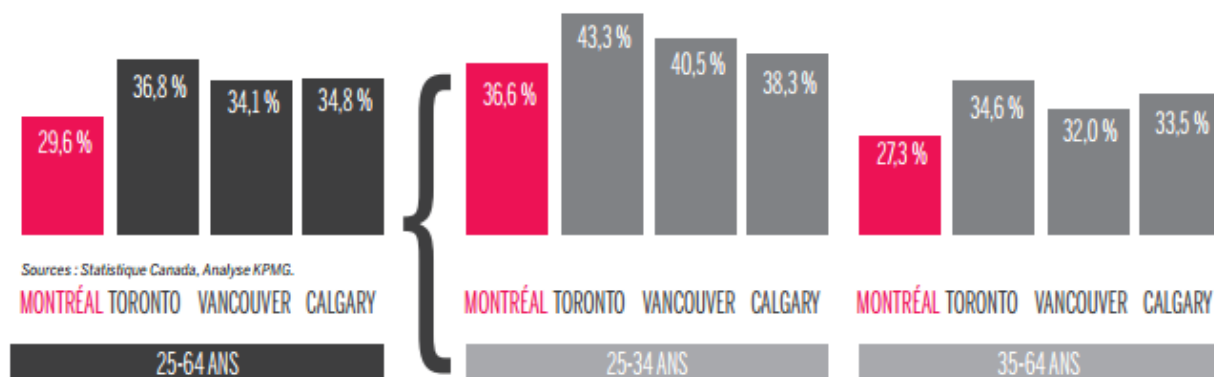


Source : Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Les universités, moteurs de création de richesse pour le Québec et sa métropole, octobre 2016.

Cet apport important pour la région métropolitaine ne doit pas être sous-estimé.

Cela ne veut pas pour autant dire qu'il n'est pas possible de faire mieux. Bien que nous observions un rattrapage générationnel du taux de diplomation à Montréal, lorsqu'on se compare aux autres métropoles canadiennes, le retard qu'accuse notre taux de diplomation universitaire est frappant et se maintient, comme l'illustre le graphique ci-dessous. Les décideurs politiques, dont ceux de la Ville, doivent tenir compte de ce vaste écart et agir pour combler ce dernier.

Pourcentage de la population titulaire d'un diplôme universitaire, par groupe d'âge et par région métropolitaine de recensement (2011), en pourcentage



Source : Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Les universités, moteurs de création de richesse pour le Québec et sa métropole, octobre 2016.

Les élus de la Ville de Montréal mettent de l'avant depuis déjà de nombreuses années la contribution des universités dans leurs discours. La Ville a fait de même avec ses outils de communication qui insistent sur la contribution des universités au statut de Ville du savoir. Nous estimons que la Ville pourrait déployer une approche de valorisation encore plus soutenue. Elle pourrait ainsi utiliser tous ses canaux de communication, qu'il s'agisse de communications dans les médias sociaux ou d'oriflammes, pour souligner l'arrivée des étudiants canadiens et internationaux en début d'année universitaire, ou encore les succès des établissements universitaires dans le cadre des grands concours de financement de la recherche. Une telle stratégie aurait pour objectif avoué de créer un sentiment d'attachement et de fierté chez les citoyens à l'égard de nos universités.

Ce leadership doit s'exprimer aussi bien localement qu'aux échelles nationale et internationale. Un peu à l'image du rôle des festivals dans l'attraction de touristes internationaux, la mise en lumière des universités contribue directement au fait que des étudiants, des chercheurs et des entreprises choisissent Montréal parmi les autres villes du monde. Des villes comparables à Montréal, par exemple Boston, Philadelphie ou Pittsburgh, ont amorcé leur renaissance en intégrant les universités au sein de leur discours et en les associant à l'identité de leur ville. Elles sont maintenant reconnues partout à l'international à ce titre, ce qui leur permet de maximiser le potentiel de développement économique de leurs universités.

Les missions du maire à l'étranger constituent également des vitrines internationales importantes. À l'image de ce qui a été fait lors de la mission commerciale du maire à Beijing organisée en collaboration avec la Chambre en 2015, la Ville de Montréal devrait systématiquement inclure des représentants d'universités montréalaises dans sa délégation. Cette mission avait d'ailleurs connu un vif succès avec la signature de cinq ententes par l'UQAM et l'Université Concordia. La conclusion de telles ententes devrait être mise de l'avant au même titre que des ententes de partenariat entre entreprises.

Recommandation n° 1 : Exercer un leadership fort dans la valorisation et la promotion des universités montréalaises aussi bien à l'échelle locale qu'internationale.

Recommandation n° 2 : Assurer une participation systématique des universités aux missions à l'étranger de la Ville de Montréal.

II – Mettre l'expertise universitaire à contribution dans le développement de la ville et le développement local

La valorisation des universités doit être accompagnée d'actions concrètes. Pour maximiser la contribution des universités au développement économique, la Ville de Montréal a tout avantage à acquérir un « réflexe universités », lequel se traduirait notamment par l'inclusion systématique des universités dans toutes les stratégies et plans d'action pertinents.

2.1 Faire de Montréal un « laboratoire vivant » d'innovation

Les universités sont des centres multidisciplinaires d'expertise dans un nombre important de secteurs stratégiques pour Montréal : l'urbanisme, le génie, la logistique du transport, le design, les arts, le développement durable, la protection du patrimoine et bien d'autres. La Ville de Montréal gagnerait à profiter de cette expertise et de cette créativité en faisant davantage appel aux universités pour trouver des solutions aux différents enjeux urbains. Alors que nos villes se transforment à une vitesse remarquable et que les nouvelles technologies nous donnent la possibilité d'aborder les enjeux urbains de façon innovante, nous ne pouvons pas nous priver de la contribution potentielle des universités.

De nombreuses villes dans le monde ont d'ailleurs compris que lorsqu'une ville et ses universités collaborent, le potentiel d'innovation qui en découle est énorme. Aux États-Unis, le MetroLab Network, lancé en 2015, fait la coordination entre les chercheurs universitaires et les villes qui souhaitent lancer des projets d'amélioration des infrastructures, des services publics et de l'environnement urbain. À Londres, le Future Cities Catapult met en contact les entreprises, les universités et les dirigeants municipaux qui cherchent à implanter de nouvelles innovations et à les tester dans un contexte urbain.

Différentes initiatives de la Ville de Montréal, dont le nouvel Institut de l'électrification et des transports intelligents et la Stratégie de la ville intelligente, abondent déjà dans le sens de cette approche de « ville comme laboratoire vivant ». La Ville doit continuer de poursuivre cette approche et l'accroître en développant le « réflexe universités ».

Recommandation n° 3 : Mettre sur pied une initiative en collaboration avec les universités pour faire de Montréal un « laboratoire vivant » d'innovation.

2.2 Mettre l'expertise des universités au profit de la Ville et de ses citoyens

Outre la transformation de la métropole en un laboratoire vivant d'innovation, la Ville de Montréal devrait miser sur des appels à l'innovation pour trouver différemment des solutions aux problèmes qu'elle rencontre et stimuler la participation, entre autres des chercheurs et des étudiants universitaires. De nouvelles plateformes collaboratives assorties d'un appel à solutions ont déjà fait leurs preuves, dont Challenges.org, aux États-Unis, par laquelle des gouvernements, des OBNL et des entreprises peuvent faire connaître leurs enjeux à la communauté, et les « innovateurs », quels qu'ils soient, peuvent proposer ses solutions. Au niveau municipal, le programme Call for Innovations⁹ de la ville de New York fonctionne sur une base similaire, et aide la Ville à trouver des solutions à des problèmes aussi variés que l'adaptation de la ville à la voiture autonome ou l'amélioration de l'efficacité énergétique des systèmes de chauffage des bâtiments municipaux. Ces concours à l'innovation amènent très souvent les organisations qui y participent à dépasser la récompense en termes d'investissement, motivées par le défi, la recherche, l'impact et la notoriété. Une telle approche représenterait très certainement une source de motivation et de fierté pour les chercheurs et les étudiants universitaires qui verraient leurs idées réalisées au service des citoyens.

Cette approche permettrait également d'accroître la collaboration entre les entreprises et les universités quand vient le temps de mettre en œuvre des solutions mises au point par ces dernières. Cela stimulerait le transfert des fruits de la recherche universitaire vers les entreprises, faciliterait la commercialisation des recherches universitaires et favoriserait probablement la création de nouvelles entreprises montréalaises.

Recommandation n° 4 : Face aux défis qui se présentent à la Ville, faire des appels à solutions favorisant notamment la participation des chercheurs et des étudiants.

2.3 Mettre l'expertise des universités au service des entreprises

L'un des défis majeurs de nos petites et moyennes entreprises demeure la détection et l'adoption rapide d'innovations susceptibles de renforcer leurs produits, leurs services et leurs processus d'affaires. Il est difficile d'avoir une économie innovante si une bonne partie de nos entreprises sont en retard d'une ou deux générations d'équipement. Il s'agit d'ailleurs d'un élément que la Chambre a souligné dans le cadre des consultations sur la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)¹⁰.

⁹ Ville de New York, Call for Innovations, [En ligne: <http://www.nyc.gov/cfi>].

¹⁰ Chambre de commerce du Montréal métropolitain, *Recommandations portant sur la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*, 2 décembre 2016.

Pour relever ce défi, les différents acteurs, dont les universités, doivent jouer un rôle proactif. Certaines universités ont d'ailleurs lancé des initiatives intéressantes, en mettant entre autres sur pied des centres de services ayant pour mandat de faciliter la coopération entre les universités et les entreprises. C'est le cas de l'Université McGill, qui a lancé son Centre de partenariat avec les entreprises en 2014. Les Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) qui existent dans le réseau des cégeps ont aussi un mandat similaire et ciblent particulièrement les besoins des PME, notamment en matière d'intégration d'une main-d'œuvre spécialisée et des technologies de pointe. Il s'agit d'exemples dignes d'intérêt qui devraient être valorisés et encouragés.

III – Accroître l'attraction et la rétention des étudiants internationaux

L'impact des étudiants internationaux sur la vitalité économique de la région de Montréal est important. Ces derniers renforcent le milieu d'apprentissage et fournissent une importante source de revenu à nos universités et la métropole. Qu'ils restent ici ou qu'ils partent après leurs études, les étudiants internationaux ont une incidence économique non négligeable sur le PIB de la région métropolitaine estimé à plus de 350 millions de dollars par année¹¹. Cependant, dans un contexte de vieillissement de la population et de resserrement démographique, les étudiants internationaux offrent un autre avantage potentiel : ils représentent une main-d'œuvre éduquée, disponible et connaissant le marché du travail québécois.

Montréal doit demeurer compétitive face aux autres grandes métropoles pour attirer et retenir plus de diplômés internationaux ou du reste du Canada. Comme l'a souligné la Chambre à maintes reprises au cours des dernières années au gouvernement fédéral et provincial, l'attraction et la rétention de ces talents constituent une priorité économique pour la métropole.

Malheureusement, le recrutement de nouveaux étudiants internationaux au Québec et dans sa métropole n'est pas optimal. Malgré le nombre élevé d'étudiants internationaux accueillis chaque année au sein de nos universités, la croissance du nombre d'étudiants internationaux au Québec a été la plus faible parmi les provinces canadiennes au cours des 15 dernières années¹². Comme le soulignait récemment l'Université McGill, le ralentissement peut être en partie attribuable au manque de coordination entre les acteurs du milieu et à l'absence d'une stratégie concertée entre la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec et les universités montréalaises¹³.

Il est évident que la Ville de Montréal ne peut agir seule sur cet enjeu. Toutefois, avec près de 80 % des étudiants internationaux qui étudient sur son territoire, la Ville de Montréal peut jouer un rôle important¹⁴. Le nécessaire leadership qu'elle doit exercer dans la promotion et la valorisation des universités montréalaises à l'étranger a été mentionné. La Ville devrait aussi s'assurer de bien arrimer sa stratégie d'exploitation du plein potentiel des universités aux initiatives soutenues par le gouvernement du Québec pour retenir les étudiants internationaux après l'obtention de leur diplôme.

À titre d'exemple, le programme « Je choisis Montréal » de Montréal International et le programme « Je reste au Québec » du gouvernement du Québec constituent de précieuses sources d'information pour les immigrants. Ils permettent la tenue de séances d'information et d'activités visant à répondre aux besoins

¹¹ Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Montréal International, *op. cit.*

¹² Institut du Québec, *Attirer et retenir plus d'étudiants internationaux : six propositions pour renverser la tendance au Québec*, février 2017.

¹³ Université McGill, *Attraction et rétention des étudiants internationaux au Québec : pour une cible ambitieuse*, automne 2016.

¹⁴ Ministère de l'Éducation du Québec, *Étudiantes et étudiants internationaux inscrits dans le réseau universitaire québécois*, automne 2013.

des étudiants internationaux, notamment en matière d'emploi, et d'élaborer des outils de promotion et d'information.

La Ville pourrait ainsi élaborer une stratégie inclusive et globale visant à conférer à Montréal une image de marque unique. Cette stratégie devrait cibler les étudiants de l'extérieur du Québec et également tenir compte des facteurs de rétention des étudiants d'ici. En mettant l'accent sur la qualité de vie des étudiants et la facilité de leur intégration à la société, la Ville contribuerait à accroître les taux de rétention.

La Chambre estime également qu'un effort plus systématique devrait être déployé pour intégrer de manière fluide les étudiants canadiens et internationaux au marché de l'emploi, que ce soit par des stages durant leurs études, des emplois d'été ou un emploi permanent à la fin de leur scolarité. La Chambre a d'ailleurs invité le gouvernement du Québec à s'appuyer sur son programme Interconnexion, qui vise les immigrants qualifiés, pour offrir ce service auprès de ces étudiants. Cette initiative serait mise en œuvre en complémentarité et en collaboration avec les activités de Montréal International. La Chambre invite la Ville de Montréal à l'appuyer dans ses démarches.

De plus, la Ville de Montréal peut favoriser l'enracinement des étudiants canadiens et internationaux dans la ville. Le programme Passeport MTL Étudiant International est en ce sens une initiative efficace qui doit être maintenue. Lancé en novembre 2016, ce programme est accessible à tous les étudiants internationaux. Visant l'intégration sociale et linguistique des étudiants, il donne à ces derniers la possibilité de participer gratuitement à différentes activités de réseautage et à des sorties culturelles, et de profiter de rabais pour participer à des activités culturelles à moindre coût. Il s'agit d'une initiative originale qui vient renforcer le lien entre ces étudiants et la ville. Ce maillage favorise leur intégration dans le milieu de vie montréalais et, au bout du compte, leur rétention.

Recommandation n° 5 : Arrimer les objectifs et les moyens déployés par la Ville avec les différents programmes d'attraction et de rétention des étudiants internationaux.

Recommandation n° 6 : Appuyer la proposition de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain concernant l'élargissement éventuel du programme Interconnexion aux étudiants internationaux à la recherche d'un stage ou d'un emploi.

Recommandation n° 7 : Maintenir l'appui au programme Passeport MTL afin de favoriser la rétention d'étudiants internationaux.

IV – Miser sur la contribution des universités aux grappes métropolitaines

Nous avons précédemment souligné le besoin de valoriser nos universités, de favoriser leur engagement au niveau local ainsi que d'attirer et de retenir les étudiants provenant de l'extérieur de Montréal. Toutefois, pour encourager nos jeunes à poursuivre des études supérieures et inciter les étudiants internationaux à rester à Montréal à la fin de leurs études, il est nécessaire qu'ils puissent décrocher un emploi de qualité et bien rémunéré dans la région.

Comme le soulignait l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son récent rapport sur l'économie montréalaise, « un développement des compétences par l'unique biais de l'augmentation du niveau d'éducation de la population risquerait de ne pas apporter de résultats satisfaisants en termes de création d'emplois de qualité si le marché du travail local n'offre pas déjà suffisamment d'emplois correspondant à des niveaux de qualification élevés¹⁵ ».

¹⁵ OCDE, *op. cit.*

Le constat de l'OCDE est inquiétant. L'économie montréalaise innoverait peu et serait tournée majoritairement vers le marché local. De ce fait, le marché du travail serait polarisé « entre des emplois de qualité dans des secteurs de pointe et des emplois de moindre qualité nécessitant peu de qualifications¹⁶ ».

Selon la Chambre, un renforcement des relations entre les entreprises et les universités constitue l'une des principales pistes de solution à envisager pour renverser la tendance constatée par l'OCDE. Pour y parvenir, les entreprises et les universités devront surmonter deux défis de taille, relevés dans le cadre d'un sondage mené par la Chambre¹⁷.

1. **Défi informationnel** : Les entreprises connaissent peu les possibilités de collaboration avec les universités et sont donc peu enclines à voir ces dernières comme des partenaires potentiels. Selon les données recueillies, les centres et chaires de recherche universitaires sont à l'origine de 77 % des partenariats. Pourtant, la collaboration semble positive, puisque 90 % des entreprises qui ont collaboré avec des universités ont l'intention de poursuivre leur collaboration ou de réitérer ce principe. Le sondage de la Chambre démontre que tant les entreprises que les centres de recherche estiment qu'une meilleure connaissance des possibilités de collaboration constitue un élément clé pour stimuler les partenariats ou augmenter l'efficacité de ces derniers.
2. **Défi culturel** : La culture organisationnelle des universités diffère de celle des entreprises. De plus, les entreprises connaissent mal les réalités du milieu universitaire. Ainsi, les universités et les entreprises se disent prêtes à travailler plus étroitement ensemble, mais pour ce faire, elles doivent se doter d'un langage commun et créer des occasions de rencontre afin de mieux comprendre leurs réalités respectives ainsi que l'étendue des collaborations possibles.

En outre, comme l'a constaté la Chambre lors de son Forum sur les compétences du futur, il est essentiel d'établir une proximité entre les entreprises et les établissements d'enseignement pour pouvoir s'adapter rapidement aux changements sur le plan de la demande de compétences. Alors que de nombreuses professions seront progressivement amenées à naître ou à se transformer, il est impératif de mettre en place les conditions nécessaires pour élaborer une approche concertée et collaborative et accroître la souplesse des établissements d'enseignement et des entreprises.

Pour relever ces défis, la Ville a la chance de pouvoir compter sur un levier de développement économique performant : le réseau des grappes métropolitaines. Ces dernières représentent des secteurs économiques créateurs de richesse et d'emplois à haute valeur ajoutée. De plus, les entreprises faisant partie de ces écosystèmes sont généralement plus tournées vers l'innovation et l'international que la moyenne. Ces secteurs innovants doivent pouvoir s'appuyer sur une main-d'œuvre qualifiée et performante.

Ici comme à l'international, le modèle des grappes sectorielles a fait ses preuves en mettant en relation trois principaux types d'acteurs présents dans l'écosystème d'un secteur économique donné, soit : les entreprises, le gouvernement et les établissements d'enseignement. Ces derniers jouent différents rôles.

1. **Attraction de talents** : En embauchant et en attirant des chercheurs de renom, les universités contribuent à l'acquisition d'une expertise de qualité susceptible d'aider les entreprises locales à se développer.
2. **Formation de la main-d'œuvre** : De par les formations offertes, les universités contribuent à former la main-d'œuvre nécessaire pour assurer la croissance et le développement d'un secteur. L'étude produite par la Chambre et Montréal International présente d'ailleurs des exemples de programmes d'études fructueux qui ont été élaborés en partenariat avec le secteur¹⁸.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Léger Marketing, *Collaborations universités-entreprises : le regard des centres et chaires de recherche*, novembre 2012.

¹⁸ Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Montréal International, *op. cit.*, p. 17.

3. **Recherche et innovation** : Ayant accès à du financement gouvernemental et à des infrastructures de recherche de pointe, les universités sont responsables d'une grande part de la R-D effectuée dans la région métropolitaine, et de près de 27 % de l'ensemble de la R-D menée au Québec¹⁹.
4. **Entrepreneuriat** : En formant la relève, les universités ont un rôle central à jouer dans la création de nouvelles entreprises innovantes et ainsi dans le transfert d'expertise et de brevets vers les entreprises.

Bien que les universités jouent déjà un rôle important dans le déploiement de nos secteurs d'excellence, le plein potentiel de collaboration avec les grappes et leurs entreprises n'est pas encore atteint. La Ville, par le biais de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), doit veiller à accroître la capacité d'interrelation entre les universités et les grappes, tant sur le plan de la R-D que de la détermination des besoins actuels et futurs à combler en matière de main-d'œuvre.

De plus, les percées inévitables dans le secteur de l'intelligence artificielle, dans lequel Montréal occupe une place de choix à l'échelle mondiale, ouvrent la porte à de nombreux débouchés économiques qui existent déjà largement dans nos grappes métropolitaines. Il est essentiel de mettre en place les conditions nécessaires pour établir une approche concertée et collaborative entre les grappes et les établissements d'enseignement supérieur, afin d'accroître la souplesse et la compétitivité de ces organisations. Ainsi, les grappes sont déjà très proactives et travaillent étroitement avec le Conseil emploi métropole et leurs comités sectoriels pour déterminer les besoins en matière de compétences et de professions à venir dans les prochaines années. Nos universités doivent être en mesure de saisir les occasions que représentent les nouvelles professions et compétences en demande. La Ville peut jouer un rôle pour faciliter les communications et la collaboration entre les grappes et les universités.

Les grappes peuvent donc jouer un rôle plus actif à titre d'ambassadrices des universités pour promouvoir les possibilités et les avantages de la collaboration auprès des entreprises. Pour ce faire, elles pourraient recenser et faire rayonner les exemples de réussite et faire ainsi connaître les meilleures pratiques. De plus, des canaux de communication doivent être établis de manière continue entre les universités et les grappes en ce qui a trait aux besoins à venir en matière de main-d'œuvre. Au-delà de l'arrimage des programmes de formation, une communication plus étroite entre les universités et les écosystèmes doit permettre une mise en valeur des métiers en demande, et ce, de manière conjointe.

En bref, les obstacles à la collaboration entre les entreprises et les universités doivent être réduits autant que possible. C'est de cette façon que les universités pourront optimiser leur apport en termes de développement économique et d'innovation.

Recommandation n° 8 : Maintenir le soutien aux grappes économiques montréalaises.

Recommandation n° 9 : Veiller à ce que les grappes tirent le plein potentiel des universités présentes dans leur écosystème en :

- ***favorisant l'élaboration de programmes d'études en collaboration avec des représentants du secteur;***
- ***sensibilisant les entreprises et les universités au potentiel et aux avantages de la collaboration;***
- ***faisant état des meilleures pratiques pour maximiser les chances de réussite des partenariats avec les universités.***

¹⁹ *Ibid.* p. 21.

Conclusion

Il existe un lien fort entre les universités et la ville qui les accueille. Lorsque les universités rayonnent à l'international et offrent un enseignement de qualité, c'est la réputation de la ville qui s'en trouve améliorée, avec tous les avantages que cela comporte. De même, lorsqu'une ville est invitante et offre une excellente qualité de vie à ses citoyens, les universités profitent d'un pouvoir d'attraction élargi et peuvent recruter les meilleurs chercheurs disponibles. Il est donc tout à fait normal pour une ville de s'intéresser au dynamisme de ses universités et de chercher à en maximiser le potentiel.

Nos universités sont des moteurs d'innovation et de croissance économique ainsi qu'un symbole de fierté pour bon nombre de Montréalais. Nous pouvons toutefois faire mieux. Il est possible d'attirer plus d'étudiants, d'ici comme d'ailleurs, de faire naître plus d'innovations dans nos établissements d'enseignement et de mettre celles-ci à profit plus efficacement. Pour ce faire, il importe de développer un « réflexe université » en mettant nos universités en premier plan dans le cadre des missions à l'étranger de la Ville ou des activités de promotion menées par cette dernière dans le monde entier.

Nous ne devons cependant pas perdre de vue que pour maximiser le potentiel de Montréal comme ville universitaire et de nos établissements d'enseignement supérieur, nous devons travailler non seulement sur l'offre de compétences, mais également sur la demande de compétences dans l'économie montréalaise. La recherche et la formation de la main-d'œuvre auront peu d'incidence sur l'économie de la métropole si un nombre insuffisant d'entreprises ont les moyens d'embaucher et de mettre en œuvre des innovations. Nous devons donc mettre en place les conditions économiques nécessaires pour favoriser le développement de secteurs innovants et tournés vers l'international.

Pour terminer, la Chambre tient à rappeler que dans le cadre de ses efforts de développement économique, la Ville de Montréal doit impérativement favoriser l'émergence et la réalisation de projets structurants, innovants et tournés vers l'international tels que la future Cité de la logistique. Elle doit également veiller à maintenir un climat d'affaires favorable à l'exportation et à la prise de risques afin de stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

Synthèse des recommandations

Recommandation n° 1 : Exercer un leadership fort dans la valorisation et la promotion des universités montréalaises aussi bien à l'échelle locale qu'internationale.

Recommandation n° 2 : Assurer une participation systématique des universités aux missions à l'étranger de la Ville de Montréal.

Recommandation n° 3 : Mettre sur pied une initiative en collaboration avec les universités pour faire de Montréal un « laboratoire vivant » d'innovation.

Recommandation n° 4 : Face aux défis qui se présentent à la Ville, faire des appels à solutions favorisant notamment la participation des chercheurs et des étudiants.

Recommandation n° 5 : Arrimer les objectifs et les moyens déployés par la Ville avec les différents programmes d'attraction et de rétention des étudiants internationaux.

Recommandation n° 6 : Appuyer la proposition de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain concernant l'élargissement éventuel du programme Interconnexion aux étudiants internationaux à la recherche d'un stage ou d'un emploi.

Recommandation n° 7 : Maintenir l'appui au programme Passeport MTL afin de favoriser la rétention d'étudiants internationaux.

Recommandation n° 8 : Maintenir le soutien aux grappes économiques montréalaises.

Recommandation n° 9 : Veiller à ce que les grappes tirent le plein potentiel des universités présentes dans leur écosystème en :

- favorisant l'élaboration de programmes d'études en collaboration avec des représentants du secteur;
- sensibilisant les entreprises et les universités au potentiel et aux avantages de la collaboration;
- faisant état des meilleures pratiques pour maximiser les chances de réussite des partenariats avec les universités.